

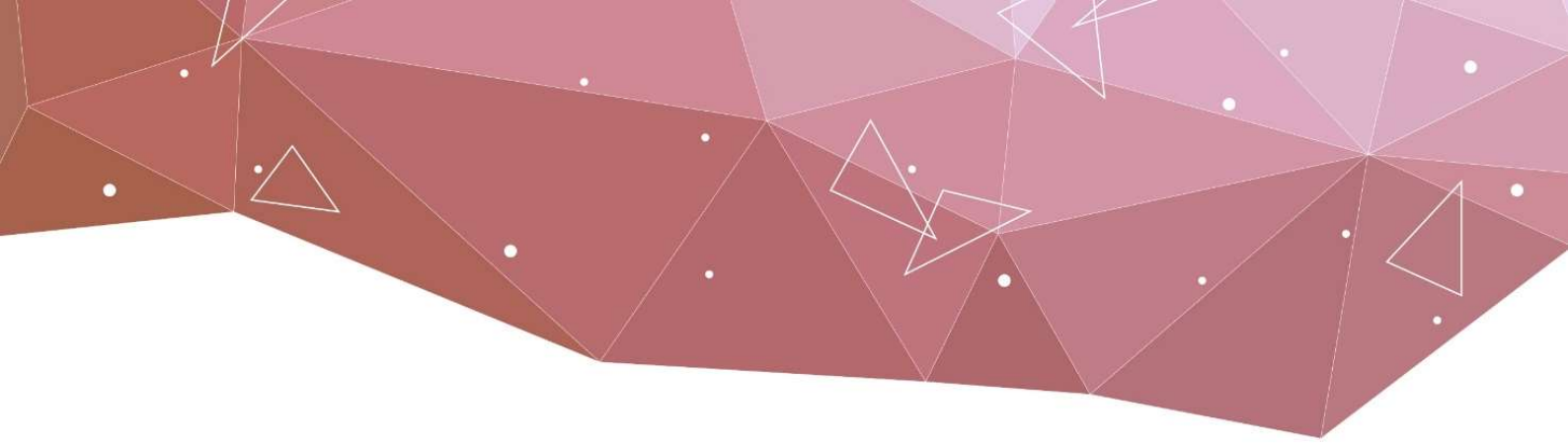
RAPPORT FINANCIER DU GROUPE UMANIS
Informations Financières Intermédiaires
au 30 juin 2017

*Comptes arrêtés par le conseil
d'Administration du 13 septembre 2017*



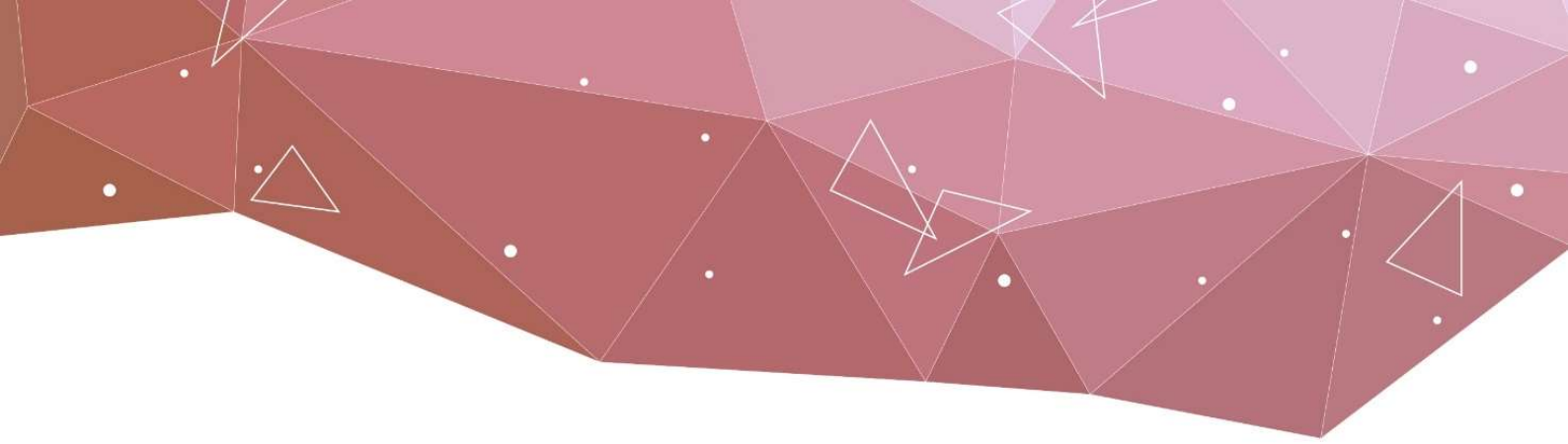
SOMMAIRE

A - ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS RESUMES.....	4
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	5
ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I	6
ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II	7
TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	9
NOTES ANNEXES	10
1 METHODES COMPTABLES	10
1.1 Déclaration de Conformité.....	10
1.2 Modalités d'élaboration des comptes semestriels au 30 juin 2017	10
1.3 Méthodes de conversion	13
1.4 Nouvelles normes et amendements	14
1.5 Immobilisations incorporelles	15
1.6 Goodwill	16
1.7 Immobilisations corporelles	17
2 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE	18
2.1 Augmentation de capital de UMANIS BPO	18
2.2 Fusions CELLA INFORMATIQUE – EOS ITS - NESSEL.....	18
2.3 Changement de dénomination sociale de UMANIS CONSULTING	19
2.4 Contrôle Urssaf UMANIS INVESTISSEMENT	19
2.5 Contrôle fiscal UMANIS COMPUTER	19
3 EVENEMENTS POST CLOTURE	19
3.1 Division de la valeur nominale de l'action UMANIS.....	19
3.2 Cession de la participation dans AMAYAS CONSULTING	20
3.3 Acquisition des sociétés PRIMLOG et PRIMLOG SOLUTIONS.....	20
4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION.....	21
5 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	22
5.1 Informations par activité au 30 juin 2017	22
5.2 Informations par activité au 30 juin 2016	22
5.3 Informations par zone géographique au 30 juin 2017	22
5.4 Informations par zone géographique au 30 juin 2016	22
6 GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23
6.1 Détail des goodwill par segment en 2017 et 2016 :	23
7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24
8 TITRES DISPONIBLES A LA VENTE	24
9 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	25



10	CLIENTS	25
11	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	26
12	CAPITAUX PROPRES	26
12.1	Capital social	26
12.2	Écarts de conversion	26
12.3	Informations relatives aux Bons de Souscriptions de Parts de Créateurs d'Entreprise	27
13	RÉSULTAT PAR ACTION	28
14	PASSIFS FINANCIERS COURANTS	28
15	PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	29
16	AUTRES PROVISIONS	29
17	PASSIFS EVENTUELS	30
18	AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30
19	RESULTAT FINANCIER NET	31
20	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	31
20.1	Charge d'impôts	31
20.2	Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt	32
20.3	Impôts différés	33
20.4	Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature	33
21	ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS	34
B	RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL	35

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en K€.



A - ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS RESUMES

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF (en milliers d'euros)	Note n°	30/06/2017	31/12/16
Goodwills	6	49 343	49 343
Immobilisations incorporelles	6	5 381	5 521
Immobilisations corporelles	7	2 435	2 308
Autres participations	8	167	167
Créances et autres actifs financiers à long terme	9	12 578	10 310
Impôts différés actifs	20	4 689	5 228
Actifs non courants		74 594	72 877
Stocks		43	56
Clients et comptes rattachés	10	23 247	17 270
Autres actifs courants		20 882	18 917
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	11 623	25 974
Actifs courants		55 795	62 218
TOTAL ACTIF		130 389	135 095
PASSIF (En milliers d'euros)	Note n°	30/06/2017	31/12/16
Capital social		1 865	1 865
Primes d'émission		25 148	25 148
Autres Réserves		4 645	-6 387
Ecart de conversion		-142	14
Résultats de la période		7 486	11 925
Capitaux propres part du groupe	12	39 002	32 565
Intérêts minoritaires		33	32
Total des Capitaux propres		39 035	32 597
Emprunts et Dettes Financières à long terme	15	19 334	24 455
Provisions à long terme		4 568	4 564
Impôts différés passifs	20	647	647
Autres dettes non courantes			
Passifs non courants		24 550	29 666
Autres provisions courantes	16	2 215	2 390
Passifs financiers courant	14	12 488	15 713
Fournisseurs et comptes rattachés		6 764	7 907
Impôt courant exigible			
Autres dettes courantes		45 336	46 823
Passifs courants		66 804	72 832
TOTAL PASSIF		130 389	135 095

ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE I

<i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/17	31/12/16	30/06/16*
Chiffre d'affaires	5	95 726	153 326	77 585
Autres produits de l'activité				
Produits des activités ordinaires		95 726	153 326	77 585
Achats consommés		-1 041	-5 770	-3 244
Charges externes		-22 631	-28 239	-14 232
Charges de personnel		-61 036	-107 354	-55 334
Impôts & taxes		-1 454	-2 583	-1 285
Amortissements et dépréciations		-11	-1 831	-468
Autres produits et charges	18	189	6 295	69
RESULTAT OPERATIONNEL		9 743	13 844	3 091
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		22		
Coût de l'endettement financier brut		-516	-385	-179
Coût de l'endettement financier net	19	-493	-385	-179
Autres produits et charges financiers	19	-21	-235	33
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence			-5	-5
RESULTAT AVANT IMPÔTS		9 229	13 218	2 940
Charges d'impôt	27	-1 742	-1 290	-814
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		7 487	11 928	2 126
Intérêts minoritaires		1	3	
RESULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MERE		7 486	11 925	2 126
Résultat par action - en euros				
avant dilution	13	4	7	1,10
après dilution	13	4	7	1,01

*Compte de résultat du 30 juin 2016 tenant compte du changement de présentation concernant les éléments du Résultat Opérationnel non Courant et du Crédit Impôt Recherche.

ETAT DU RESULTAT GLOBAL TOTAL – PARTIE II

<i>En milliers d'euros</i>	Note n°	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 486	11 925	2 126
Autres Eléments du résultat global				
Ecarts de conversion des activités à l'étranger				
Actifs financiers disponible à la vente				
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture				
Réévaluation d'immobilisations corporelles				
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global			-158	
Ecarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			478	
Quote-part des autres éléments du résultat Global dans les participations en équivalence				
RESULTAT GLOBAL TOTAL		7 486	12 243	2 126

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Résultat net Groupe et Minoritaires	7 487	11 928	2 126
Dotations nettes aux amortissements et provisions	309	760	186
Plus et moins-values de cession		5	
Interets minoritaires	-1	-3	
Autres flux non cash en résultat	-4 885	-4 417	-2 233
Coût de l'endettement financier net	510	385	179
Variation des Impôts Différés	538	-622	-7
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	3 959	8 036	251
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel courant	-9 186	-1 578	-4 212
Trésorerie provenant des activités opérationnelles	-5 227	6 458	-3 961
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	-5 227	6 458	-3 961
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-485	-1 100	-541
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Acquisitions d'immobilisations financières	-180	-1 776	-280
Cessions d'immobilisations financières			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 017		
Variation de périmètre (1)		-15 666	
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	-1 682	-18 542	-821
Mouvements de Capital		-3 465	
Variation des créances non courantes	2 773	6 146	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts (2)		41 872	12 018
Remboursements d'emprunts (3)	-8 133	-16 601	-11 733
Intérêts financiers nets versés	-510	-385	179
Flux liés aux opérations de financement garantis	-1 578	-3 031	2 361
Autres flux liés aux opérations de financement			
Frais d'émission d'emprunts			
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	-7 448	24 536	2 825
Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	-14 358	12 452	-1 957
Différence de change nette			
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	25 906	13 453	13 453
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 548	25 906	11 496

TABLEAU DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.15	2 130	29 872	-9 151	-770	3 068	25 152	29	25 181
Affectation du résultat 2015			3 068		-3 068			
Résultat de la période 2016					11 925	11 925	-0	11 925
Variations du capital de l'entreprise consolidante	-266	-4 725				-4 991		-4 991
Variation des actions propres				770		770		770
Variation des écarts de conversion			30			30	3	33
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture						-		-
Écarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies			-318			-318		-318
Autres			-3			-3		-3
Variation périmètre						-		-
						-		-
Capitaux propres au 31.12.16	1 864	25 147	-6 374	0	11 925	32 565	32	32 597
Affectation du résultat 2016			11 925		-11 925	-		-
Résultat de la période 2017					7 486	7 486	1	7 487
Variations du capital de l'entreprise consolidante						-		-
Variation des actions propres						-		-
Variation des écarts de conversion			-32			-32	-0	-32
Distributions de dividendes			-1 017			-1 017		-1 017
Partie efficace des produits ou pertes sur instrument de couverture						-		-
Écarts actuariels sur obligations des régimes à prestations définies						-		-
Autres						-		-
Variation périmètre						-		-
						-		-
Capitaux propres au 30.06.17	1 864	25 147	4 502	0	7 486	39 002	33	39 035



NOTES ANNEXES

Les Etats Financiers consolidés intermédiaires résumés ci-joints présentent les opérations de la société UMANIS S.A. et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « Le Groupe »).

Son siège social est situé : 7/9 rue Paul Vaillant Couturier – 92300 LEVALLOIS PERRET.

1 MÉTHODES COMPTABLES

1.1 Déclaration de Conformité

Les Etats Financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec les normes internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et en particulier la norme d'information financière IAS 34 – Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des Etats Financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les Etats Financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles que publiées par l'IASB et l'IFRIC au 30 juin 2017 et telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne.

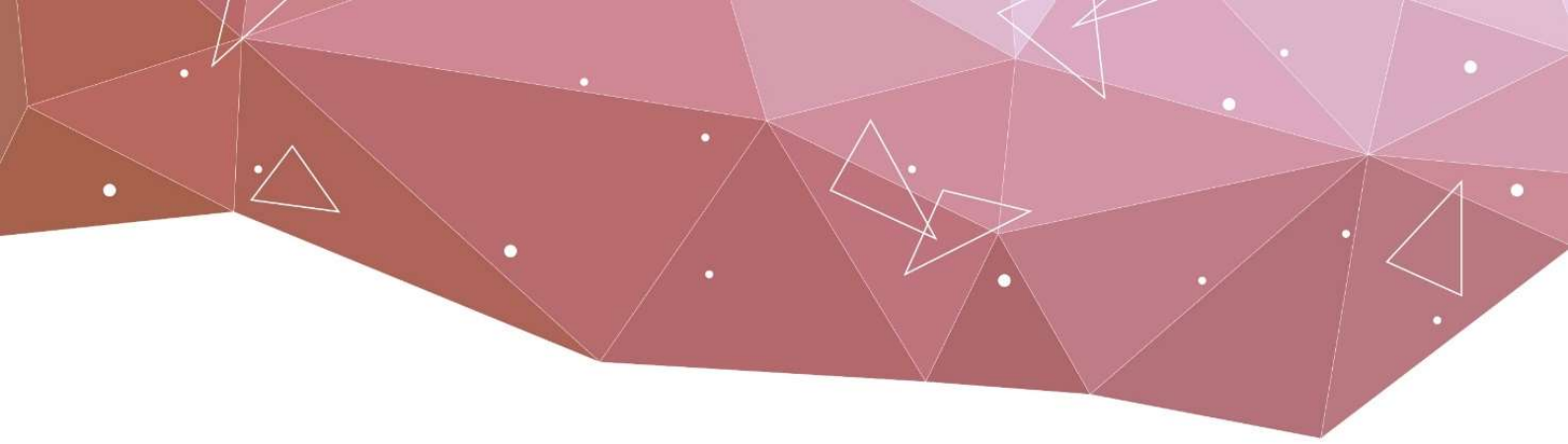
Les Etats Financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2017 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 13 septembre 2017.

1.2 Modalités d'élaboration des comptes semestriels au 30 juin 2017

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les Etats Financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les Etats Financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des taxes et impôts sur les sociétés, correspondent au prorata des charges estimées de l'année (hormis le CIR), éventuellement retraité des événements non récurrents intervenus sur la période.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la



trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

Dans le cadre de l'établissement de ses états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS, Umanis est amenée à procéder à un certain nombre d'estimations et à retenir certaines hypothèses jugées réalistes et raisonnables, qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. La direction revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les résultats réels futurs pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du groupe portent notamment sur les dépréciations des créances clients, l'évaluation des immobilisations incorporelles, les provisions et les impôts différés :

1.2.1 Dépréciations des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de certains clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Le montant des dépréciations de créances clients représente 1 602 milliers d'euros au 30 juin 2017 (à comparer à 1 897 milliers d'euros au 31 décembre 2016).

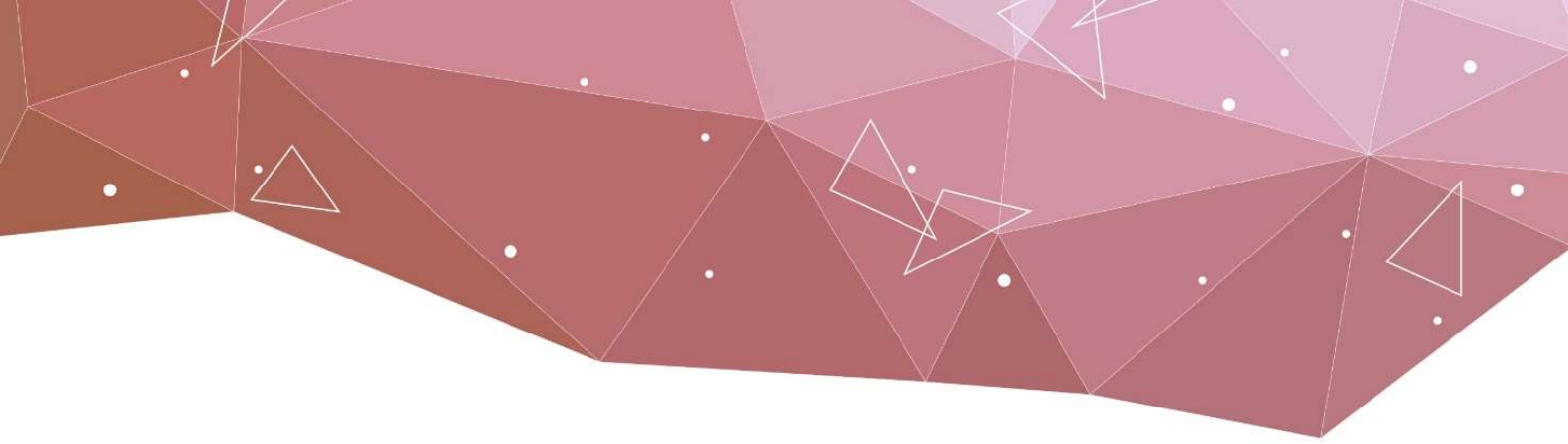
1.2.2 Frais de développement capitalisés, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1-5. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés.

Le Groupe doit en conséquence évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial de manière prospective.

Le Groupe a par ailleurs à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Comme indiqué en note 1.6, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés. Une évolution des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment, étant entendu



que les pertes de valeurs relatives aux goodwill ne sont pas réversibles.

Le montant net des goodwill est de 49 343 milliers d'euros au 30 juin 2017, contre 49 343 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

1.2.3 Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en provision pour risque.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Au titre du 1er semestre 2017 aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée.

1.2.4 Provisions pour risques et passifs éventuels

Les litiges avec les salariés ayant quitté la société et ayant entamé une procédure à son encontre, font l'objet de provisions pour risques. Ces provisions sont calculées sur la base de notre meilleure estimation du risque encouru établie par nos avocats et/ou juristes du groupe et fondée sur l'expérience acquise.

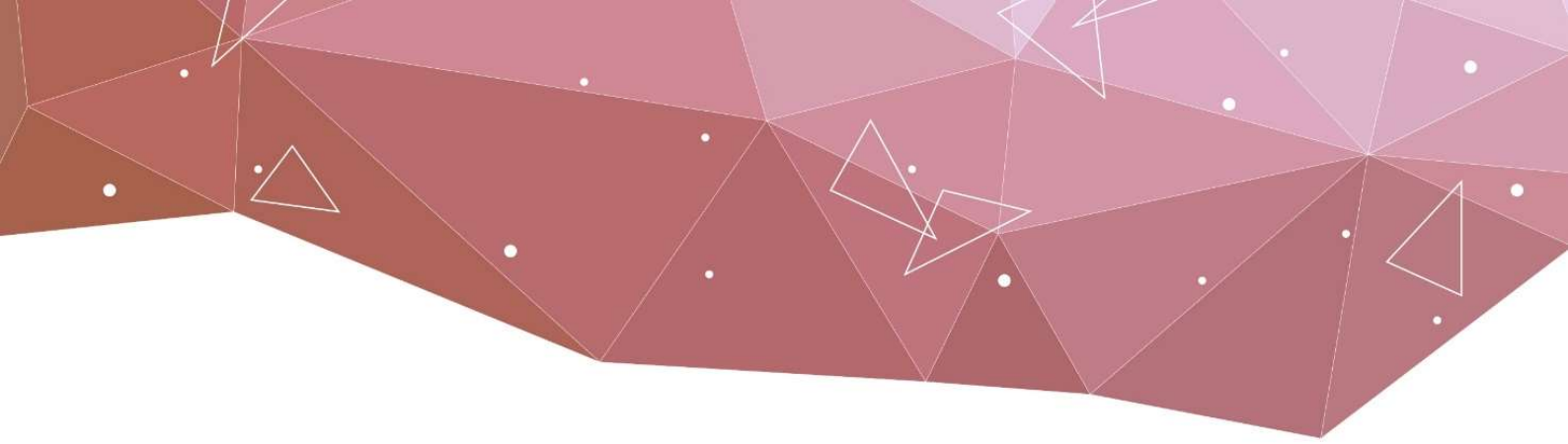
Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le montant des provisions pour risques relatives aux litiges salariés représente 1 252 milliers d'euros au 30 juin 2017 (à comparer à 1 427 milliers d'euros au 31 décembre 2016).

1.2.5 Crédit Impôt Recherche

Dans les comptes au 30 juin 2017 le CIR déclaré dans l'année est inscrit en diminution des charges de personnel considérant que ce crédit d'impôt correspond à une subvention d'exploitation inscrite en déduction des charges qu'il compense pour un montant de 3 433 milliers d'euros (2 175 milliers d'euros en 2016).

Jusqu'au au 31 décembre 2016 les CIR étaient comptabilisés à hauteur de 40 % de la valeur figurant sur le Cerfa déposé auprès de l'administration fiscale. Cette quotité reflétait la position de l'administration fiscale en 2013/2014. Depuis d'autres CIR ont été validés à des niveaux supérieurs.



Tout en conservant une position prudente, et pour tenir compte des dernières positions de l'administration fiscale, la comptabilisation de l'encours des CIR est portée de 40 à 50 %.

Cet ajustement représente un montant de 2 313 K€ inscrit en diminution des charges de personnel conformément à la méthode appliquée pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2016.

1.2.6 Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est plus probable qu'improbable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Au 30 juin 2017, le cumul des impôts différés activés nets est de 4 042 milliers d'euros (à comparer à 4 580 milliers d'euros au 31 décembre 2016). Le groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs lui permettant de conclure ou non sur la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur le bilan et le résultat.

1.3 Méthodes de conversion

1.3.1 Transactions libellées en monnaies étrangères

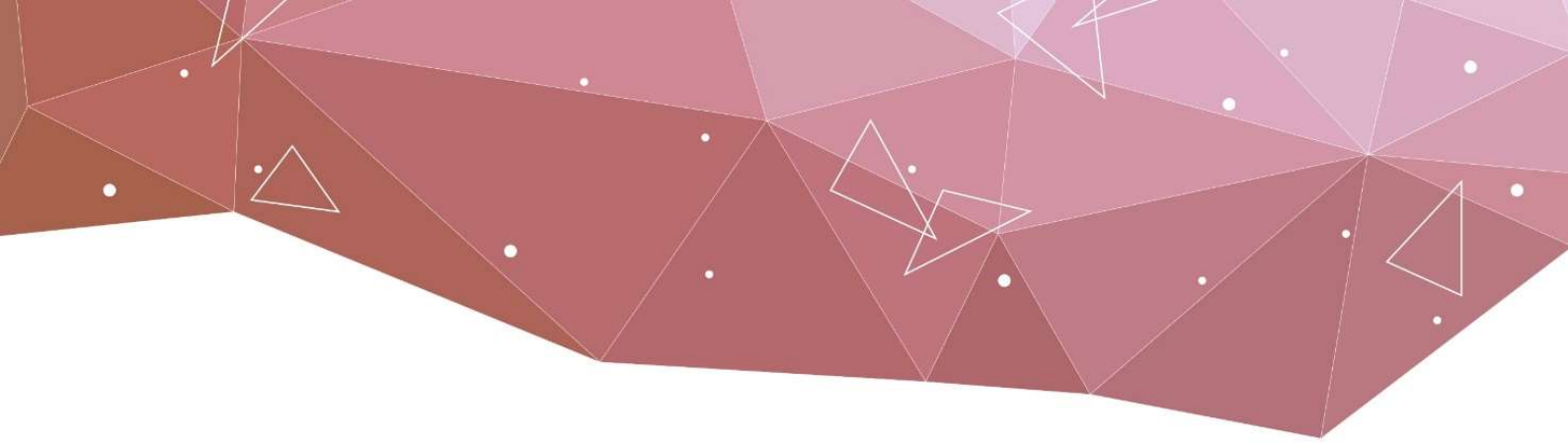
En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont initialement converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change à cette même date. Toutes les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées au compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

1.3.2 États financiers libellés en monnaies étrangères

*Les comptes des sociétés exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros de la manière suivante :
Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique.*

Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.



L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « Ecarts de conversion » et n'affecte pas le résultat.

1.4 Nouvelles normes et amendements

1.4.1 Normes et interprétations nouvelles applicables au 1^{er} janvier 2017

Aucun texte n'entre dans cette catégorie au 1^{er} janvier 2017

1.4.2 Nouveaux textes IFRS pouvant être appliqués par anticipation

Le groupe n'a pas choisi d'appliquer de normes, amendements ou interprétations IFRS par anticipation. L'IASB a publié les principales normes et amendements suivants, qui ne sont pas encore entrés en vigueur au 30 juin 2017 (non encore approuvés par l'Union européenne) :

- Norme IFRS 9 – Instruments financiers et les amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 – Comptabilité de couverture générale, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 selon l'IASB. Cette norme établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes viendront remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 – Instruments financiers. La mesure de l'incidence sur le montant et le calendrier de reconnaissance des actifs et passifs financiers ainsi que sur le résultat n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade.
- Norme IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 selon l'IASB. Cette norme définit le modèle de reconnaissance des revenus et viendra remplacer les normes IAS 18 – Produits des activités ordinaires et IAS 11 – Contrats de construction. La mesure de l'incidence sur le montant et le calendrier de reconnaissance des revenus du Groupe n'est pas encore raisonnablement estimable à ce stade.
- Amendements à IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017 selon l'IASB). L'adoption de ce texte initialement prévu au 2^{ème} trimestre 2017 a été reporté à une date ultérieure.
- Amendements à IAS 7 – Initiative informations à fournir (d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017 selon l'IASB). L'adoption de ce texte initialement prévu au 2^{ème} trimestre 2017 a été reporté à une date ultérieure.

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

1.5 Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles », seuls les actifs incorporels dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les actifs incorporels comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels.

1.5.1 Frais de développement

Conformément à la norme IAS 38, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement inscrits en immobilisations lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au groupe
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Dans le cas spécifique des logiciels, les frais de développement de logiciels sont ceux encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Pour les logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

1.5.2 Immobilisations acquises

Les actifs incorporels acquis par le groupe Umanis sont également comptabilisés à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

1.5.3 Dépenses ultérieures à la première inscription

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

1.5.4 Amortissements

- Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.
- En règle générale l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire à l'exception d'un logiciel spécifique dont la durée d'utilisation est de 4 ans.
- Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note « Dépréciation des actifs »).

1.6 Goodwill

Les goodwills représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Ils sont inscrits à l'actif du bilan.

Les goodwills ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Les dépréciations relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du groupe (cf note 6), aux actifs nets correspondants (y compris goodwills). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données du marché disponible pour chacune des divisions opérationnelles ainsi qu'à leurs budgets validés en conseil d'administration.

1.6.1 Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Afin de correctement apprécier les éventuelles pertes de valeur Umanis a déterminé 3 Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondant à chacune de ses branches d'activité. Les trois UGT ainsi déterminées sont : ESN, Centre d'appel et Computer. Les goodwills du groupe sont concentrés sur l'UGT ESN qui fait l'objet de tests. La détermination de la juste valeur de l'unité se fait selon la méthode des Discounted Cash Flows.



1.7 Immobilisations corporelles

1.7.1 Principes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition minoré des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretiens et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.7.2 Remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

1.7.3 Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail ou de location-financement sont traitées conformément à IAS 17 selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux cités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

1.7.4 Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire appliqué, sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Types d'immobilisations	Durées
Installations techniques et outillages	10 ans
Agencements, aménagements divers	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans / 5 ans
Mobilier	8 ans / 10 ans

2 FAITS MAJEURS DE LA PERIODE

2.1 Augmentation de capital de UMANIS BPO

Le 10 janvier 2017, le capital de la société UMANIS BPO filiale marocaine détenue à 100% par UMANIS SA a été augmenté de 990.000 Dirhams par prélèvement sur le report à nouveau pour le porter de 10.000 Dirhams à 1.000.000 Dirhams divisé en 10.000 parts sociales de 100 Dirhams chacune et attribué en intégralité à l'associé unique UMANIS SA.

2.2 Fusions CELLA INFORMATIQUE – EOS ITS - NESSEL

En date du 2 mars 2016 a été présenté aux instances représentatives du personnel de la Société le projet de fusion absorption, placée sous le régime des fusions simplifiées :

- De la société EOS ITS par la société CELLA INFORMATIQUE
- De la société NESSEL par la société CELLA INFORMATIQUE
- De la société CELLA INFORMATIQUE par UMANIS SA

A l'issue du délai d'opposition des tiers prévu en date du 30 mai 2017, les fusions sont devenues définitives.

Ces fusions ont eu un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2017 et n'ont pas généré d'impact dans les comptes consolidés.

En conséquence, à compter de la date de réalisation définitive des opérations de fusions, UMANIS SA a succédé aux droits et obligations des sociétés absorbées et l'ensemble des engagements antérieurement souscrits par celles-ci ont été repris dans leur intégralité par UMANIS SA.



2.3 Changement de dénomination sociale de UMANIS CONSULTING

En date du 29 mai 2017, l'assemblée générale de la société UMANIS CONSULTING a décidé du changement de sa dénomination sociale pour celle d'UMANIS INDUSTRIE. En effet, sa dénomination ne correspondait plus à son activité. Néanmoins, l'activité consulting demeure et poursuit son fort développement sous la marque « umanis consulting ».

2.4 Contrôle Urssaf UMANIS INVESTISSEMENT

La société UMANIS INVESTISSEMENT a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2013 à 2015.

Ce contrôle débuté au cours de l'année 2016 a donné lieu à un redressement des cotisations sur les trois années d'un montant global de 140 467 euros décaissé au cours du premier semestre 2017.

2.5 Contrôle fiscal UMANIS COMPUTER

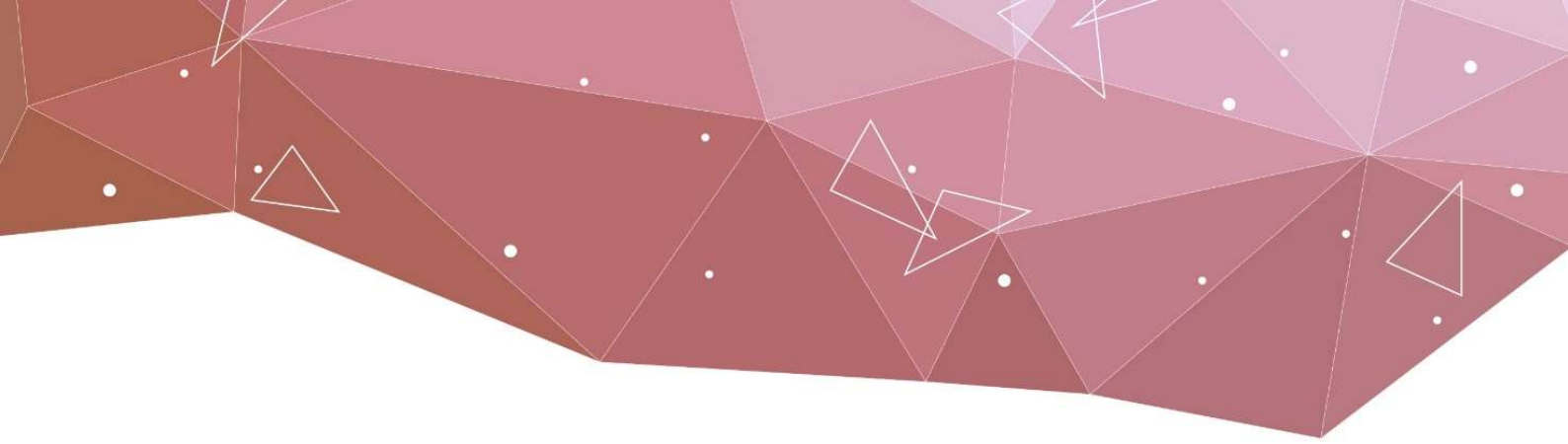
La société UMANIS COMPUTER a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la taxe sur la valeur ajoutée qui concerne la période du 01/01/2013 au 29/02/2016.

Les conséquences financières de cette vérification représentent un montant de 4 306 euros en principal et 411 euros en intérêts de retard décaissés au cours du premier semestre 2017.

3 EVENEMENTS POST CLOTURE

3.1 Division de la valeur nominale de l'action UMANIS

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 7 juillet 2017, le Conseil d'Administration à l'issue a décidé de la mise en œuvre, à effet au 13/07/2017, de la division par dix du nominal de l'action UMANIS, qui a ainsi été ramenée de 1,10 euro à 0,11 euro et, en conséquence, à l'échange de chacune des actions actuelles de 1,10 euro de nominal contre dix actions nouvelles de 0,11 euro de nominal



et de même jouissance. Le nombre d'actions composant le capital a ainsi été multiplié par dix et porté à 16 953 910 actions.

3.2 Cession de la participation dans AMAYAS CONSULTING

Le 17 juillet 2017 la société AMAYAS CONSULTING a décidé le rachat de ses propres actions dont 999 actions détenues par la société UMANIS SA dans le capital de la société AMAYAS CONSULTING. En conséquence, à compter de cette date, UMANIS SA ne détient plus de participation dans le capital d'AMAYAS CONSULTING.

3.3 Acquisition des sociétés PRIMLOG et PRIMLOG SOLUTIONS

En date du 24 juillet 2017, la Société a procédé à l'acquisition de 100 % des actions des sociétés PRIMLOG et PRIMLOG SOLUTIONS.

PRIMLOG a pour activité la fourniture de services informatiques et PRIMLOG SOLUTIONS a pour activité la fourniture de services informatiques et le recrutement. PRIMLOG et PRIMLOG SOLUTIONS sont des sociétés sœurs formant un groupe.

L'acquisition a pour objectif de renforcer le positionnement du groupe UMANIS auprès des compagnies d'assurances.

L'acquisition a été financée en utilisant la ligne de crédit de croissance externe additionnel validée par les banques prêteuses (Banque Palatine, BNP PARIBAS et CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE FRANCE).

En garantie de toute obligation de paiement et de remboursement en principal, intérêts, de toutes commissions et de tous frais et accessoires et sommes quelconques dus ou qui seront dus par UMANIS au titre de l'utilisation pour cette acquisition, du crédit de croissance externe additionnel, il a été consenti par UMANIS aux banques prêteuses, le nantissement des 4.050 actions composant le capital social de la société PRIMLOG et le nantissement des 400 actions composant le capital social de la société PRIMLOG SOLUTIONS détenues par UMANIS SA.

4 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du groupe Umanis comprend 17 sociétés consolidées. La liste complète et les méthodes de consolidation y afférentes, sont données ci-après.

<i>Nom</i>	<i>Siège</i>	<i>Registre du commerce</i>	<i>Méthode de consolidation</i>	<i>% contrôle</i>	<i>% intérêt</i>
Umanis SA	Levallois - France	RCS 403 259 534	Société mère	Société mère	
Etudes, conseils, formations					
Umanis Industrie (ex consulting)	Levallois - France	RCS 434 016 853	Intégration globale	100.00%	98.53%
Umanis Institut	Levallois - France	RCS 501 080 501	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Investissement	Levallois - France	RCS 523 432 680	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Innovatives Services (Espagne)	Madrid - Espagne		Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis Luxembourg	Luxembourg-Luxembourg	2007-2218818	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Computer	Levallois - France	RCS 440 475 226	Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis BPO Maroc	Casablanca-Maroc		Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis Academy	Casablanca - Maroc		Intégration globale	100.00%	100.00%
Umanis (Italie) SRL	Milan - Italie	RI 332 085	Intégration globale	99,81%	99.81%
Umanis (Belgique) SPRL	Bruxelles - Belgique	RCB 0453216563	Intégration globale	99,81%	99.81%
Umanis (Pologne) Sp Z.o.o.	Varsovie - Pologne	RHB 53551	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Allemagne) GmbH	Francfort - Allemagne	HRB 48024	Intégration globale	100.00%	99.81%
Umanis (Maroc)	Casablanca - Maroc	108 769	Intégration globale	100.00%	99.81%
Beqom Spain	Madrid - Espagne		Mise en équivalence	40.00%	40.00%
Sorties en 2017 (suite fusion absorption par Umanis SA)					
Cella Informatique	Paris - France	RCS 402 898 597	Intégration globale		
Eos	Paris - France	RCS 434 269 304	Intégration globale		
Nessel	Paris - France	RCS 353 498 777	Intégration globale		
Centre d'appel					
Umanis Managed Services	Levallois - France	RCS 412 719 986	Intégration globale	100.00%	100.00%
Publicité, Communication					
Ums Courtage	Levallois - France	RCS 423 601 657	Intégration globale	100.00%	100.00%

5 INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

5.1 Informations par activité au 30 juin 2017

30/06/2017	ESN	Centres d'Appel	CRO	Computer	Total
Chiffre d'affaires	82 272	4 844	7 545	1 065	95 726
Résultat Opérationnel	9 306	629	184	-376	9 743

5.2 Informations par activité au 30 juin 2016

30/06/2016	ESN	Centres d'Appel	CRO	Computer	Total
Chiffre d'affaires	64 557	3 362	5 844	3 822	77 585
Résultat Opérationnel	3 097	-55	29	20	3 091

5.3 Informations par zone géographique au 30 juin 2017

30/06/2017	France	Europe	Monde	Total
Chiffre d'affaires	91 886	1 676	2 164	95 726
Résultat Opérationnel	9 360	131	252	9 743

5.4 Informations par zone géographique au 30 juin 2016

30/06/2016	France	Europe	Monde	Total
Chiffre d'affaires	76 392	1 193	-	77 585
Résultat Opérationnel	4 625	-377	-1 157	3 091

6 GOODWILLS ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	Acquisitions Dotation	Cessions Reprises	Autres variations	30/06/2017
<i>Valeurs brutes</i>					
Goodwills	56 663				56 663
Frais de développement					-
Brevets et licences	2 985	40			3 024
Autres	7 339	6			7 345
					-
Total	66 986	46			67 032
<i>Amortissements / Dépréciations</i>					
Goodwills	-7 319				-7 319
Frais de développement					-
Brevets et licences	-2 813	-38			-2 851
Autres	-1 990	-148			-2 138
					-
Total	-12 122	-186			-12 308
<i>Valeurs nettes comptables</i>					
Goodwills	49 343				49 343
Frais de développement					-
Brevets et licences	172	2			174
Autres	5 349	-141			5 207
					-
Total	54 864	-140			54 724

Tous les goodwill sont testés annuellement en fonction des unités génératrices de trésorerie auxquelles ils sont alloués.

6.1 Détail des goodwills par segment en 2017 et 2016 :

30/06/2017	ESN	Centres d'Appel	Computer	Total
Goodwill	49 343	-	-	49 343

31/12/2016	ESN	Centres d'Appel	Computer	Total
Goodwill	49 343	-	-	49 343

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	Augmentation Dotation	Diminution Reprise	Autres Flux	30/06/2017
<i>Valeurs brutes</i>					
Terrains et constructions					-
Installations techniques et machines	148			-4	144
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	10 488	439		-17	10 910
Total	10 636	439		-21	11 054
<i>Amortissements & Dépréciations</i>					
Terrains et constructions					-
Installations techniques et machines	-43				-43
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	-8 285	-294		3	-8 576
Total	-8 328	-294		4	-8 619
<i>Valeurs nettes comptables</i>					
Terrains et constructions					
Installations techniques et machines	105			-3	102
Acomptes et immobilisations corporelles en cours					
Autres	2 203	145		-14	2 334
Total	2 308	145		-17	2 435

8 TITRES DISPONIBLES A LA VENTE

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Titres Civipol	153	153
Autres	14	14
TOTAL	167	167

Valeur brute des titres Civipol = 152 K€ détenus à hauteur de 5,88 %

9 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Prêts	2 380	2 374
Dépôts et cautionnements	2 038	1 913
Créances fiscales	8 226	6 090
Autres	-66	-66
TOTAL	12 578	10 310

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les créances fiscales sont composées :

- *CIR pour 4 519 K€*
- *CICE pour 2 956 K€.*

Le délai de remboursement d'un CIR et d'un CICE, validé est de 3 ans après l'année de son dépôt.

10 CLIENTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Créances clients et comptes rattachés	20 962	17 357
Provisions sur créances clients et comptes rattachés	-1 602	-1 897
Créances cédées	3 888	1 810
TOTAL	23 247	17 270

Umanis estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

11 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Valeurs mobilières de placement	0	5 852
Disponibilités	11 622	20 122
TOTAL	11 622	25 974
Découverts bancaires	-75	-69
TOTAL	11 547	25 906

12 CAPITAUX PROPRES

12.1 Capital social

Au 30 juin 2017, le capital social est constitué de 1 695 391 actions d'un nominal de 1,10 euro.

12.2 Écarts de conversion

L'impact des écarts de conversion correspond principalement aux effets de change des devises étrangères.

12.3 Informations relatives aux Bons de Souscriptions de Parts de Créateurs d'Entreprise

L'ensemble des Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise a été attribué aux deux personnes citées ci-dessous en leur qualité de dirigeant.

	Piepszownik		Pouigny		Nombre Total	Exercice	
	Nombre	Prix	Nombre	Prix			
Autorisation AGE du 28/06/2005 pour 10 % du capital social	BCE10-05 attribués par le CA du 06/10/05	25 000	14	-	-	25 000	90 % à compter du 07/10/2005 10 % à compter du 07/10/2006 Exercibles sans limitation de durée
Autorisation AGM du 29/06/2007 pour 10 % du capital social	BCE 10-07 attribués par le CA du 31/10/07	75 000	11	-	-	75 000	90 % à compter du 31/10/2007 10 % à compter du 31/10/2008 Exercibles jusqu'au 31/10/2017
	BCE 05-08 attribués par le CA du 16/05/08	55 242	7	-	-	55 242	90 % à compter du 16/05/2008 10 % à compter du 16/05/2009 Exercibles jusqu'au 16/05/2018
Total BCE attribués		155 242		-	-	155 242	
Total BCE exercés		-		-	-	-	
Solde BCE		155 242		-	-	155 242	

La valeur nominale des actions souscrites est dans tous les cas de 1,10 €.

13 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Résultat net Part du Groupe	7 485 927	11 924 986
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	1 695 391	1 695 391
Résultat en euros par action	4,42	7,03

Le résultat dilué par action est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Résultat net utilisé par la détermination du résultat dilué par action	7 485 927	11 924 986
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation retenu pour la détermination du résultat dilué par action	1 695 391	1 695 391
Résultat dilué en euros par action	4,42	7,03

14 PASSIFS FINANCIERS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Emprunts Divers		
Partie court terme des emprunts divers portant intérêts	9 025	14 045
Emprunt garantis sur créances clients	3 388	1 599
Total	12 413	15 644
Découverts bancaires	75	69
Total	12 488	15 713

15 PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	30/06/2017				
	<i>En milliers d'euros</i>				
	Valeur brute	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 5 ans à plus de 5 ans
Emprunts et dettes Financières à long terme	19 334	4 173	4 173	4 173	6 814
Total	19 334	4 173	4 173	4 173	6 814

Les emprunts et dettes sont constitués principalement de la partie long terme de l'emprunt relatif à l'acquisition du groupe Cella.

16 AUTRES PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2016	Dotations	Reprises	Variation	30/06/2017	Courant au 30/06/2017	Non courant au 30/06/2017
				de Périmètre			
Provisions pour litiges	1 427	239	414		1 252	1 427	
Autres provisions pour risques					-	-	
Autres provisions pour charges	963	-	-		963	963	
TOTAL	2 390	239	414	-	2 215	2 390	-

La provision pour litiges de 1 252k€ est constituée de l'ensemble des litiges en cours avec les anciens collaborateurs du groupe. Cette provision est déterminée en accord avec nos avocats et selon le niveau de risque associé à chacune des procédures engagées auprès des conseils des prud'hommes. Le solde ainsi que les autres provisions pour risques concernent des provisions constituées au titre de litiges d'ordre commercial ou fiscal.

17 PASSIFS EVENTUELS

Néant

18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Produits de restructuration		352	208
Cessions immobilisations		8	
Pénalités et Amendes			
Produits sur Litige Commercial		87	80
Autres Produits	696	348	
Produits de CIR sur exercices antérieurs		6 728	
Total Autres Produits	696	7 523	288

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Charges de restructuration		-239	-116
Cessions immobilisations		-7	
Pénalités et Amendes	-4	-145	
Charges sur Litige Commercial	-138	-86	-86
Autres Charges	-365	-751	-17
Dépréciation GW			
Total Autres Charges	-507	-1 228	-219

<i>Autres Produits et Charges</i>	189	6 295	69
-----------------------------------	------------	--------------	-----------

Les autres produits et charges sont des éléments habituels, inhabituels et non récurrents.

Les charges de restructuration correspondent à des mesures d'optimisations des charges fixes essentiellement en termes de coût de personnel. Les produits de restructuration concernent exclusivement des reprises de provisions.

19 RESULTAT FINANCIER NET

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Charges d'intérêts d'emprunts et de découverts	-447	-382	-179
Coût de l'endettement financier net	-447	-382	-179
Gains de change		15	4
Pertes de change		-56	-33
Actualisation de la dette	-28	-111	
Autres	-40	-86	62
Autres produits et charges financiers	-68	-239	33
TOTAL RESULTAT FINANCIER NET	-515	-621	-146

20 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

20.1 Charge d'impôts

Au 30 juin 2017, une charge de 538k€ d'impôt différé a été constatée suite à la consommation d'une partie du stock de déficit reportable.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Impôts courants	-1 203	-1 912	-821
Impôts différés	-538	622	7
Crédits d'impôts			
Situation à la clôture	-1 742	-1 290	-814

En 2010, le groupe a décidé l'application de la norme IAS 12 consécutive à la réforme de la taxe professionnelle introduite en France par la loi de finance 2010 publiée le 31 décembre 2009 créant la Contribution Economique Territoriale (CET).

Umanis considère que la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprise (CVAE), dont la base de calcul est assise sur une différence entre les revenus et certaines charges opérationnelles constituée, compte tenu de son activité, un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

En conséquence, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante relative à la CVAE est comptabilisé sur la ligne « impôt sur le bénéfice ». Au 30 juin 2017, le montant de la charge courante s'élève à 1 102 milliers d'euros.

20.2 Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Résultat net avant impôt	9 229	13 218	2 939
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%	33,33%
Impôt théorique	-3 076	-4 406	-980
Retraitements liés à la fiscalité			
Différences Permanentes	95	-145	-9
Autres (Boni intégration et autres écritures Fiscales)	19	94	-99
Différenciel de Taux	120	118	
Retraitements liés à la consolidation			
Dépréciation de GW non fiscalisés			
Pertes non activées		-	
Incidences des écritures conso sur les IDA		535	
Crédits d'impôts classés en résultat opérationnel	4 125	3 682	1 096
CVAE non classée dans le résultat opérationnel		584	-99
Retraitements liés au classement comptable			
Retraitement net d'impôts de la CVAE et du CIR	-3 023	-1 752	-821
Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-1 742	-1 290	-813
Taux d'impôt effectif	-18,88%	-9,76%	-27,65%

20.3 Impôts différés

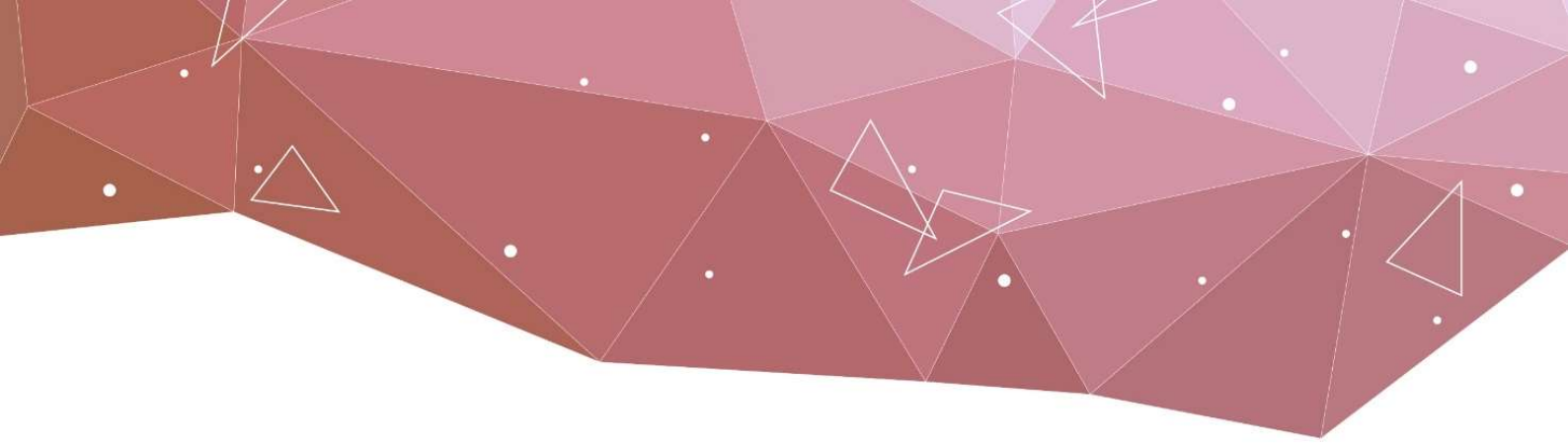
<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Situation nette à l'ouverture	4 580	3 641
Impôts différés sur activation de déficits	-418	-464
Impôts différés sur retraitements de conso	-120	1 403
Impôts différés sur différences temporaires		
Autres		
Situation nette à la clôture	4 042	4 580

20.4 Détail des impôts différés actifs et passifs, par nature

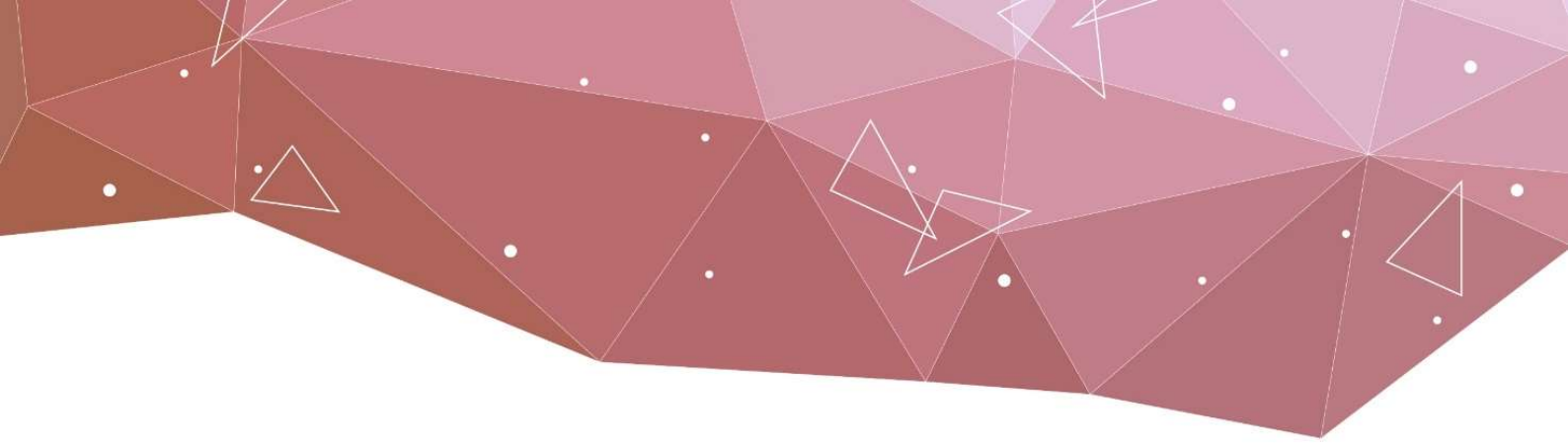
<i>En milliers d'euros</i>	Actifs	Actifs	Passifs	Passifs	Net	Net
	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2016
Immobilisations incorporelles					-	-
Autres immobilisations incorporelles			-38	-38	-38	-38
Autres immobilisations financières					-	-
Frais d'acquisition					-	-
Elimination de Prv Intragroupe			-1 078	-922	-1 078	-922
Autres actifs						
Provisions :					-	-
<i>dont pensions</i>	1 521	1 521			1 521	1 521
<i>dont autres provisions</i>					-	-
Autres différences temporaires	264	230			264	230
Retraitement de Crébit Bail					-	-
Reports fiscaux déficitaires	3 373	3 789			3 373	3 789
Actifs (passifs) d'impôts différés nets	5 158	5 540	-1 116	-960	4 042	4 580

21 ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Société	30/06/2017	31/12/2016
	Avals, cautions et garanties données	Avals, cautions et garanties données
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements bancaires et financiers de la société Call One pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Europstat Business Intelligence Services (Espagne) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.	Cautionnement solidaire des engagements de la société Umanis France (suite à la fusion-absorption d'Aquarel) au titre d'un contrat de location d'équipement informatique pour un montant global maximum de 152 KE.
Umanis SA (ex Umanis France)	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.	Garantie bancaire émise en faveur de la RAM (Royal Air Maroc) pour un montant de 10,7 KE.
	Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement des projets de croissance externe	Sûretés / Garanties données aux banques prêteuses pour le financement des projets de croissance externe
Umanis SA	<p>Sûretés consenties par UMANIS SA aux banques prêteuses (Banque Palatine, BNP PARIBAS, BCMNE et CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE France) en garantie de toute obligations de paiement et de remboursement en principal, intérêts, de toutes commissions et de tous frais et accessoires et sommes quelconques dus ou qui seront dus par UMANIS au titre des Crédits de croissance externe conclus le 28 septembre 2016 suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de fonds de commerce UMANIS (en ce compris la marque « Umanis » et « Umanis Computer ») - Nantissement de la totalité des actions UMANIS MANAGED SERVICES (4.772 actions) détenues par UMANIS SA - Nantissement de la totalité des actions UMANIS COMPUTER (1.174 actions) détenues par UMANIS SA 	<p>Sûretés consenties par UMANIS SA aux banques prêteuses (Banque Palatine, BNP PARIBAS, BCMNE et CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE France) en garantie de toute obligations de paiement et de remboursement en principal, intérêts, de toutes commissions et de tous frais et accessoires et sommes quelconques dus ou qui seront dus par UMANIS au titre des Crédits de croissance externe conclus le 28 septembre 2016 suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de fonds de commerce UMANIS (en ce compris la marque « Umanis » et « Umanis Computer ») - Nantissement de la totalité des actions UMANIS MANAGED SERVICES (4.772 actions) détenues par UMANIS SA - Nantissement de la totalité des actions UMANIS COMPUTER (1.174 actions) détenues par UMANIS SA - Nantissement de la totalité des actions CELLA INFORMATIQUE suite à l'acquisition des 4.000 actions composant le capital social de la société CELLA INFORMATIQUE le 14 décembre 2016, par UMANIS SA.
	Autres engagements donnés	Autres engagements donnés
	NEANT	NEANT



B - RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL



Conformément aux dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce, le Groupe UMANIS qui clôture ses comptes annuels le 31 décembre, a établi le présent rapport semestriel d'activité à partir des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe au 30 juin 2017.

- 1/ Présentation du Chiffre d'affaires et des résultats du premier semestre 2017

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2017 s'établit à 95 726 milliers d'euros contre 77 585 milliers d'euros en 2016 soit une progression de 23,38 %.

Ces éléments font ressortir un résultat opérationnel (RO) de 9 743 milliers d'euros soit 10.18 % du chiffre d'affaires contre 3 091 milliers d'euros soit 3.98 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2016.

Le résultat net avant impôt est arrêté à 9 229 milliers d'euros, soit 9,64 % du chiffre d'affaires, contre 2 939 milliers d'euros au 30 juin 2016, soit 3.79 % du chiffre d'affaires.

- 2/ Présentation des comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2017

Les comptes consolidés résumés semestriels arrêtés au 30 juin 2016 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information Financière Intermédiaire".

Composition du Groupe

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes consolidés résumés semestriels du Groupe et des notes annexes pour le détail de ces différents postes et comptes, ainsi que pour la composition du Groupe.

Commentaires sur certains postes

Le résultat net au 30 juin 2017 s'élève à 7 486 milliers d'euros.

Les fonds propres s'établissent au 30 juin 2017 à 39 035 milliers d'euros contre 32 597 milliers d'euros au 31 décembre 2016.

- 3/ Description de l'activité du Groupe au cours du semestre écoulé

Le chiffre d'affaires consolidé du 1er semestre 2017 s'établit à 95 726 K€ contre 77 585 K€ en 2016 soit une progression de 23.38 %.

Le positionnement du groupe, leader français en big data, solutions métiers et digital ainsi que la qualité de son delivery, lui permettent d'être confiant sur la poursuite de la croissance organique. Celle-ci est réalisée par des prises de parts de marché sur la concurrence.

- 4/ Perspectives :

L'activité du Groupe reste bien orientée pour le deuxième semestre.

5/ Faits majeurs de la période

Augmentation de capital de UMANIS BPO

Le 10 janvier 2017, le capital de la société UMANIS BPO filiale marocaine détenue à 100% par UMANIS SA a été augmenté de 990.000 Dirhams par prélèvement sur le report à nouveau pour le porter de 10.000 Dirhams à 1.000.000 Dirhams divisé en 10.000 parts sociales de 100 Dirhams chacune et attribué en intégralité à l'associé unique UMANIS SA.

Fusions CELLA INFORMATIQUE – EOS ITS - NESSEL

En date du 2 mars 2016 a été présenté aux instances représentatives du personnel de la Société le projet de fusion absorption, placée sous le régime des fusions simplifiées :

- *De la société EOS ITS par la société CELLA INFORMATIQUE*
- *De la société NESSEL par la société CELLA INFORMATIQUE*
- *De la société CELLA INFORMATIQUE par UMANIS SA*

A l'issue du délai d'opposition des tiers prévu en date du 30 mai 2017, les fusions sont devenues définitives.

Ces fusions ont eu un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2017 et n'ont pas généré d'impact dans les comptes consolidés.

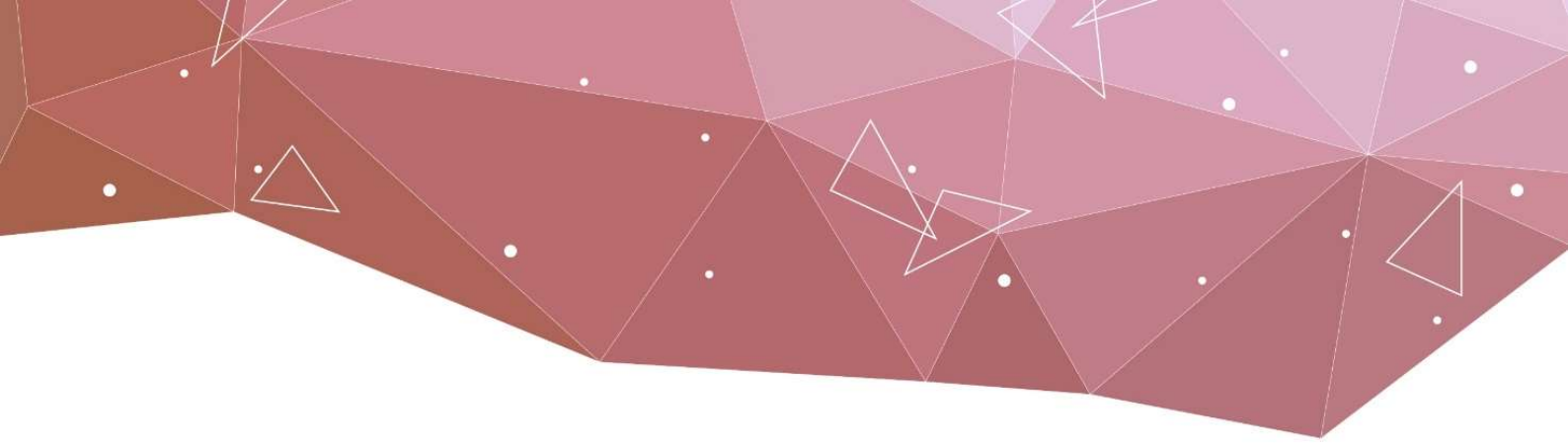
En conséquence, à compter de la date de réalisation définitive des opérations de fusions, UMANIS SA a succédé aux droits et obligations des sociétés absorbées et l'ensemble des engagements antérieurement souscrits par celles-ci ont été repris dans leur intégralité par UMANIS SA.

Changement de dénomination sociale de UMANIS CONSULTING

En date du 29 mai 2017, l'assemblée générale de la société UMANIS CONSULTING a décidé du changement de sa dénomination sociale pour celle d'UMANIS INDUSTRIE. En effet, sa dénomination ne correspondait plus à son activité. Néanmoins, l'activité consulting demeure et poursuit son fort développement sous la marque « umanis consulting ».

Contrôle Urssaf UMANIS INVESTISSEMENT

La société UMANIS INVESTISSEMENT a fait l'objet d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2013 à 2015.



Ce contrôle débuté au cours de l'année 2016 a donné lieu à un redressement des cotisations sur les trois années d'un montant global de 140 467 euros décaissé au cours du premier semestre 2017.

Contrôle fiscal UMANIS COMPUTER

La société UMANIS COMPUTER a fait l'objet d'une vérification de comptabilité portant sur la taxe sur la valeur ajoutée qui concerne la période du 01/01/2013 au 29/02/2016.

Les conséquences financières de cette vérification représentent un montant de 4 306 euros en principal et 411 euros en intérêts de retard décaissés au cours du premier semestre 2017.